



مركز محمد السادس لدعم القروض الصغرى التضامنية
CENTRE MOHAMMED VI DE SOUTIEN A LA MICROFINANCE SOLIDAIRE



Rabat, le 12 février 2021

Communiqué

Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus via le microcrédit - Edition 2020

Le Programme national d'appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGRs) via le Microcrédit a été Initié en 2014 par la Fondation CDG en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit et le Fonds Jaïda. Il a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi et leur insertion et autonomie économique. Cette initiative volontariste des partenaires permet l'identification et le soutien financier d'initiatives en matière d'AGRs portées par des Micro-Entrepreneurs, hommes et femmes, accompagnés par les Associations de Microcrédit (AMC), et dont la viabilité et la pertinence ont valu à ces projets un préfinancement de la part de ces dernières.

Cette 6^{ème} édition du Programme a connu la participation de 225 candidats porteurs de micro-projets localisés dans les différentes régions du Royaume. L'évaluation des dossiers par le jury a permis la sélection finale de **163 micro-projets** répondant aux critères du règlement de l'Appel à projets lancé en juin 2020.

Cette année, dans le contexte actuel de crise sanitaire, la cérémonie de remise des aides financières n'a pas eu lieu, la Fondation CDG a procédé à des virements directement sur les comptes bancaires des bénéficiaires des aides financières qui ont totalisé cette année près de 2,5 MDH.

Des trophées, des médailles et des certificats de mérite ont été également décernés et transmis aux responsables des AMC participantes à cette édition à savoir : Attadamoune, ARDI, Attawfiq, Al Amana, Inmaa, BRJ et Ismaïlia.

Grâce à la mobilisation de tous les partenaires dans ces circonstances particulières marquées par la crise sanitaire du Covid 19, les différentes phases de déploiement de la 6^{ème} édition du programme, ont été menées jusqu'au bout dans de bonnes conditions.

Pour rappel, chaque année, un appel à candidature est lancé auprès des associations de microcrédit en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au soutien du Programme. L'Aide financière de la Fondation CDG qui leur est attribuée permet de financer une partie ou la totalité de leur apport personnel, sans dépasser 50 % du coût du projet et à la limite du plafond du crédit attribué par les AMC. Les bénéficiaires suivent également une formation dispensée par le Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire et d'un accompagnement ciblé par le Fonds JAIDA et la FNAM via les AMC dans l'objectif de garantir la viabilité et la pérennité de leurs micro-projets.

Pour cette édition, la formation a porté sur différents modules notamment : digitalisation, budgétisation, développement personnel, performance sociale et financière en situation de crise, techniques de vente, gestion de la dette...Elle a été assurée à distance en faveur de l'ensemble des lauréats.